

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 7 du 18 octobre 2011



A retenir cette semaine

- 98% des parcelles ont atteint voire dépassé le stade B7
- Vol significatif de charançons du bourgeon terminal
- Très faible activité des pucerons et limaces



Stade des colzas

Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.

B6 : 6 feuilles vraies étalées ou déployées	3%
B7 : 7 feuilles vraies étalées ou déployées	14%
B8 : 8 feuilles vraies étalées ou déployées	38%
B9 : 9 feuilles vraies étalées ou déployées	20%
B10 : 10 feuilles vraies étalées ou déployées	25%



Cette semaine le BSV colza repose sur l'observation de 56 parcelles

Charançon du bourgeon terminal

Les captures de charançons du bourgeon terminal se sont intensifiées depuis le milieu de semaine dernière. Cette semaine, la majorité des pièges du réseau ont ainsi capturé des charançons (95%). On dénombre de 1 à 85 individus par piège. Le nombre moyen d'insectes est proche de 20.

- Période de risque → du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage.
- Seuil de nuisibilité → Il n'y a pas de seuil de risque. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que seule sa présence sur les cultures est un risque. Par contre les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation étant variable, on retient en général un délai de 8 à 10 jours entre les premières captures et les dépôts théoriques d'œufs. Enfin, la nuisibilité est également liée à l'état de développement des plantes au moment de l'arrivée du ravageur. **Moins une plante est développée, plus le risque de destruction du bourgeon terminal, par le ravageur, est important.**

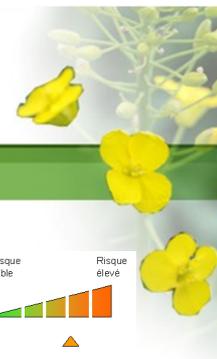
Evolution de la cinétique de vol du charançon du bourgeon terminal en Bourgogne en 2011

	20 sept.	27 sept.	04 oct.	11-oct.	18-oct
Fréquence de cuvettes avec captures	0%	12%	32%	24%	95%
Nombre moyen de charançons dans les cuvettes avec captures	0	1,2	2,9	1,8	19,9
Nombre moyen de charançons toutes cuvettes confondues	0	0,1	0,9	0,4	18,4

Prévisions météorologiques du mardi 18 au mardi 25 octobre :

Un épisode pluvieux est prévu mardi soir voir mercredi toute la journée. A partir de jeudi le temps se dégagera avec des températures en baisse. Des gelées sont annoncées localement vendredi et samedi matin. Le temps sera ensoleillé jusqu'au mardi 25 où un retour probable d'épisodes pluvieux est annoncé. Source météociel.





53 parcelles renseignées



Le risque a progressé de façon significative cette semaine, d'autant que les conditions sont favorables au vol depuis jeudi dernier.

Maturation des femelles de charançon du bourgeon terminal

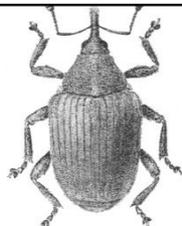
En complément du réseau d'observation en cuvettes, des prélèvements d'insectes femelles sont réalisés pour déterminer leurs capacités à pondre (examen de la maturation des ovocytes). A l'échelle de la région Bourgogne, huit sites ont été retenus. A ce jour, deux sites sont renseignés à Evry (89) où 20% des femelles sont aptes à pondre et à Asnières-en-Montagne (21) où aucune femelle n'est pour l'instant apte à pondre. Un point complet (sous forme de carte représentant les 8 points) sera édité dès que possible (fin de cette semaine).

Carrés non traités

Compte tenu du développement végétatif des colzas cette année, il peut être intéressant de laisser un carré non traité dans la parcelle afin de mesurer l'impact réel du ravageur.

Baris

Cette semaine encore, des captures de baris sont signalées dans 30% des pièges relevés. Les attaques de larves sont fréquentes en fin de cycle (présence de « sciure » dans le pivot). Le baris est considéré comme non nuisible au colza. Les adultes peuvent être capturés tout au long du cycle du colza (voir identification ci-dessous).



Ceuthorrhynchus picitarsis

(charançon du bourgeon terminal)

(d'après Bonnemaison, 1954)

Description : mâle environ 3,2 mm, femelle environ 2,9 mm

Présente une tache blanc-jaune à l'angle entre le thorax et les élytres.

Les pattes sont rousses.



Baris laticollis

(d'après Balakowsky, 1963)

Description : espèce entièrement noire y compris les antennes et les pattes.

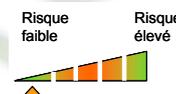
Taille : 2 à 3, 5 mm de longueur

Altises d'hiver adultes (grosse altise)

- Seuil de nuisibilité : en stratégie de lutte préventive contre les larves, le risque est avéré lorsque l'on dépasse 30 captures cumulées en cuvette avant le stade B6.

19 parcelles renseignées

Cette semaine, sur les 15 pièges relevés, 4 signalent des captures, soit 26% des pièges. Les captures vont de 1 à 7 individus et sont encore en régression. Le nombre moyen d'insectes capturés par cuvette est de 3,25 (en nette régression par rapport à la semaine dernière).





Comme le montre le tableau ci-dessous, le nombre de parcelles dépassant les 30 captures cumulées est stable depuis trois semaines et ne dépasse pas 15% des situations. Compte tenu des stades avancés (supérieurs à B6) la période de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur est désormais dépassée. Fin du risque.

Évolution des captures de grosse altise

	06- sept	13-sept	20 sept	27-sept	04-oct	11-oct	18-oct
Nb de pièges avec captures/ nb de pièges observés	2/12	11/31	13/29	14/20	19/27	11/19	4/15
% de pièges avec captures	16%	35%	45%	70%	69%	58%	27%
% de pièges ayant dépassé 30 captures cumulées	0%	0%	0%	10%	14%	14%	14%

Puceron vert du pêcher

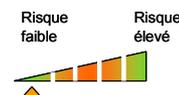
Les observations de cette semaine indiquent une activité faible du ravageur. Fin du risque.

Phoma

46 parcelles renseignées

L'observation de macules est signalée sur 16 parcelles du réseau ce qui représente 35% des parcelles ayant fait l'objet d'une observation. Sur ces parcelles, le pourcentage de macules sur feuilles varie de 4 à 50%. Le colza ayant dépassé le stade 6 feuilles n'est plus en période de sensibilité. De plus, un grand nombre de variétés cultivées sur la région sont classées très peu sensibles. Le risque demeure faible.

Retrouvez le classement phoma de l'ensemble des variétés de colza d'hiver dans la brochure CETIOM Colza Centre & Est 2011 ou sur www.cetiom.fr.



Oïdium

Deux parcelles du nord de l'Yonne signalent la présence de la maladie cette semaine. A cette période de l'année, la seule conséquence est une perte de feuilles. De plus il n'y a aucune relation entre les attaques d'oïdium au printemps qui peuvent être préjudiciables et la présence de la maladie à l'automne.



CEREALES D'HIVER

Le réseau de parcelles d'observations se met progressivement en place. Il est constitué actuellement de 19 parcelles en blé tendre d'hiver et 11 parcelles en orges d'hiver et escourgeons.

Stade

Les semis sont aujourd'hui majoritairement réalisés. Généralement, en l'absence de facteurs limitants, la levée intervient environ 150°C cumulés après le semis.

Concernant les semis les plus précoces, **sous l'effet de températures chaudes mais aussi de la sécheresse qui s'est installée, les premières levées sont hétérogènes**. Attention, ce type de levées est propice à la concentration de ravageurs d'automne sur les parties de parcelles les plus en avance. Le retour des pluies, enregistré au cours des derniers jours, devrait néanmoins régulariser les levées. Aujourd'hui, ces situations sont au stade 2 à 3 feuilles.

Les semis réalisés entre le 05/10 et le 12/10 sont en cours de levée. Au-delà, la levée est à venir.

Les limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants.

Une méthode de piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton ou une tuile ou un sac recouvert par une bâche plastique. En condition sèche, humidifiez le sol pour attirer les limaces. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 15 à 20 limaces / m² → le risque est élevé
- 5 à 6 limaces / m² → le risque est réel et avéré dès lors que des dégâts sont observés

Sur la base de 26 parcelles de céréales d'hiver ayant fait l'objet d'observations, seules 3 sont concernées avec la présence de moins de 5 limaces / m².

Le risque limaces est modéré mais une reprise d'activité reste à surveiller pour les secteurs avec un retour de précipitations significatives.

Les cicadelles (Psammotettix alienus)

La Cicadelle est de ton beige terreux, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- des ailes disposées en forme de toit (^)





C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt, et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Sur les 16 parcelles de céréales d'hiver ayant fait l'objet d'observations, seules 6 font état d'une activité de ce ravageur.

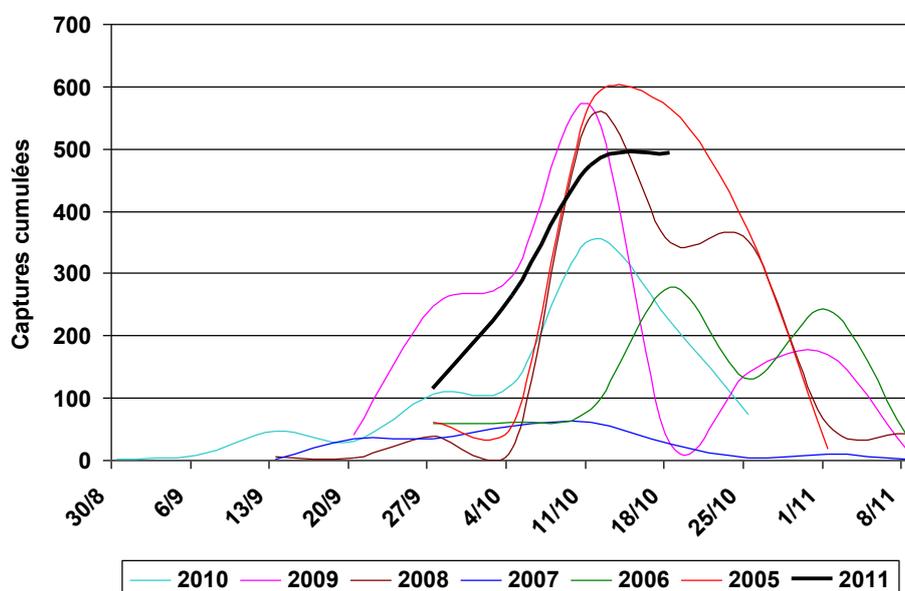
Le risque cicadelle est modéré mais reste d'actualité dans les parcelles abritées, au cours d'après midi ensoleillés.

Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*)

L'état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.



Captures hebdomadaires de R.Padi à la tour d'Auxerre (89)





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 7 du 18 octobre 2011

Bien que les conditions climatiques actuelles soient globalement peu favorables aux pucerons, il n'empêche que les comptages d'ailés réalisés à la tour à succion d'Auxerre restent d'un niveau significatif au cours de journées les plus ensoleillées.

En parallèle, sur les 26 parcelles de céréales d'hiver ayant fait l'objet d'observations, 9 sont concernées mais avec moins de 10% de plantes touchées par au moins un puceron.

La vigilance reste de rigueur en particulier sur les parcelles actuellement entre 1 et 3 feuilles lors d'après midi ensoleillés. En effet, sous un climat favorable, les nombreux pucerons ailés piégés à ce jour ont capacité à coloniser les céréales.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - SERAGRI - MINOTERIE GAY - JFB APPRO - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - SAS BRESSON - AGRIDEV - THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

